



Missions du service régional alimentation - SRAL

Le service régional de l'alimentation (SRAL) a son siège à Toulouse. Ses agents sont répartis sur les sites de Montpellier, Toulouse, Perpignan et Carcassonne.

LE SRAL pilote et coordonne au niveau régional le programme de sécurité et de qualité sanitaires de l'alimentation, mis en œuvre par les directions départementales en charge de la protection des populations pour les animaux et les denrées d'origine animales et par la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt pour la protection des végétaux et la déclinaison des politiques incitatives.

Le SRAL assure les missions de contrôle et de surveillance de la santé des végétaux et produits végétaux. Il contrôle les denrées et végétaux en provenance des pays-tiers, dans les postes frontaliers de Perpignan Port Vendres et de Toulouse Blagnac. Il certifie la qualité sanitaire des produits végétaux exportés.

Il anime les politiques publiques incitatives de réduction de l'usage des produits pharmaceutiques et d'amélioration de l'offre alimentaire.

Le service est constitué de 7 unités et de 2 antennes (Perpignan et Carcassonne).

- Santé des végétaux

En charge du contrôle I des végétaux en production, l'unité veille à la qualité sanitaire des végétaux produits en pépinières et/ou destinés à l'exportation. Elle réalise également les plans de surveillance et de contrôle exigés par la réglementation communautaire et la direction générale de l'alimentation pour les productions végétales.

- Inspection en santé publique environnement

L'unité veille à l'application des obligations réglementaires en matière d'application, de distribution et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Elle vérifie également les conditions sanitaires de production des végétaux.

- Coordination en sécurité sanitaire des aliments et en santé et protection des animaux

L'unité coordonne la bonne mise en œuvre des politiques de sécurité sanitaire par les directions départementales chargées de la protection des populations. Elle réalise directement certaines inspections mutualisées à la demande des directions départementales interministérielles sur certaines missions sanitaires faisant intervenir des compétences rares (expérimentation animale, réglementation sur les sous-produits animaux, pharmacie vétérinaire, etc.).

- Pilotage et animation du plan ECOPHYTO

L'unité conçoit et anime la mise en œuvre d'un plan régional Ecophyto traduisant l'ambition gouvernementale de réduction des usages de pesticides tant dans le domaine agricole que dans les autres secteurs d'activités.

- Gouvernance sanitaire et plateforme régionale d'épidémiologie-surveillance

L'unité réunit les compétences épidémiologiques nécessaires à la centralisation et l'analyse des données épidémiologiques sur la santé animale et végétale. A ce titre, elle contribue à la gestion des crises sanitaires. Elle accompagne les organismes à vocation sanitaire et l'organisation vétérinaire à vocation technique dans la mise en œuvre des politiques sanitaires régionales et fait valider les stratégies de prévention, de surveillance et de lutte au sein du Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale.

- Politique publique de l'alimentation

L'unité est chargée de concevoir et d'animer la mise en œuvre d'un plan régional de l'alimentation en mobilisant les acteurs publics, privés et associatifs sur tous les thèmes qui touchent à l'alimentation, de façon globale, autour d'un projet commun : préserver le modèle alimentaire français et la qualité de l'alimentation produite, servie et consommée sur le territoire, contribuer à l'éducation au bien manger, favoriser l'alimentation des publics précaires et encourager la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- Pilotage budgétaire et gestion des moyens du BOP 206, à l'échelle régionale.